



Henri Mondor

☎ 12278 ✉ 01/49/81/25/47. (fax)
mail : cgt.mondor@hmn.ap-hop-paris.fr



Section Henri Mondor ☎ 12 289
mail : sud.sante@hmn.aphp.fr

LES PROFESSIONNELS DU BLOC DE L'HOPITAL HENRI MONDOR VICTIMES DE MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE

Après l'Espagne, la France voit, elle aussi ses fonctionnaires hospitaliers rattrapés par la crise. A la suite d'une décision unilatérale de la direction de l'hôpital Henri Mondor de rompre un accord signé il y a dix ans, sans information, sans concertation ni négociation préalable, des équipes d'infirmiers anesthésistes, d'infirmiers de bloc opératoire et d'aides soignants voient leurs salaires mensuels amputé de 20 à 25% avec rétroactivité au 1^{er} janvier 2013.

Depuis fin 2010, la direction de l'hôpital stigmatise ces professionnels. L'arsenal mis en place se compose d'absence totale d'information, de pressions sur les personnels et de sanctions disciplinaires.

Alors même que la ministre de la santé annonce la création d'un Observatoire National du Dialogue Social, la directrice, une fois de plus, excelle dans l'absence totale de dialogue social, allant jusqu'à refuser la présence des organisations syndicales représentant des personnels, à l'unique rencontre accordée aux personnels paramédicaux, sur ce dossier.

Les personnels du bloc opératoire IADE, AS, IBODE, se trouvent en réelle détresse physique et psychologique. Devant l'immobilisme de la Direction Générale, c'est une véritable alerte qu'ils lancent. A ce jour, les conditions dans lesquelles ils travaillent sont tellement délétères que la médecine du travail, relayée par les médecins de ville, constate un fort risque d'atteinte à leur intégrité physique et morale.

Ces professionnels sont singulièrement ciblés depuis que la direction générale et la Direction du GH ont du battre en retraite sur la fermeture de la Chirurgie Cardiaque de l'Hôpital Henri Mondor.

Un tel acharnement aurait-il pour buts :

- une action revancharde vis-à-vis de professionnels qui ont participé activement à la défense de cette offre de soins
- une stratégie de pression sur ces catégories professionnelles en difficulté afin de faire fuir le personnel des blocs opératoires et mettre en péril ce secteur

LE SILENCE ASSOURDISSANT DE LA DIRECTION DE L'AP-HP RESSEMBLE A UNE COMPLICITÉ AVEC LA DIRECTION LOCALE, LOURDE DE CONSÉQUENCES...

COMMENT POUVONS-NOUS GAGNER UNE ATTRACTIVITÉ ET UNE FIDÉLISATION DES PERSONNELS A L'APHP QUAND LES DROITS ÉLÉMENTAIRES DES AGENTS SONT BAFOUÉS ?

NOUS NE LES LAISSERONS PAS FAIRE ! CES MÉTHODES SONT DIGNES D'AUTRES SECTEURS TELS QU'À FRANCE TELECOM

Contact :

Syndicat CGT : 01 49 81 22 78

Syndicat SUD santé : 01 49 81 22 89